

Ce sont là mes réflexions sur un débat qui a été fascinant. On a discuté de propositions utiles dont le gouvernement tiendra certainement compte dans les réformes qu'il a annoncées au sujet du régime de retraite.

M. Jim Abbott (Kootenay-Est, Réf.): Madame la Présidente, je connais bien la circonscription de Vancouver Quadra du député. Elle ressemble à celle de mon voisin de banquette. On y trouve des professionnels à revenu assez élevé. Je suis convaincu que les gens de sa circonscription ont déjà fait savoir au député que toute cette affaire de rémunération des députés ne soulevait vraisemblablement pas un grand intérêt.

• (1355)

Par ailleurs, dans certaines autres circonscriptions, la partie totalement à l'est de Kootenay-Est, par exemple, où les mineurs de charbon ont perdu leur emploi dans bien des cas et où des milliers de gens arrivent à peine à joindre les deux bouts, l'opinion des électeurs est probablement très différente.

Néanmoins, le président du comité permanent qui étudie la réforme sociale fait partie de ces gens qui auront droit à des prestations de retraite, tout comme le ministre des Finances. L'Université de la Colombie-Britannique se trouve dans la circonscription du député. Les responsables du ministère du Développement des ressources humaines affirment que, selon toute vraisemblance, les frais de scolarité vont doubler.

Le député n'est-il pas d'avis qu'il aurait été plus sage et plus prudent, de la part du premier ministre et du gouvernement, de prendre cette décision avant que ces gens aillent annoncer aux étudiants que leurs frais allaient passer de 2 000 \$ à 4 000 \$? Au fait, j'ai ici une annonce qui dit que le président du comité aura droit à une pension qui pourrait lui rapporter 1,4 million de dollars au cours de sa vie. Le député n'est-il pas d'avis qu'il aurait été plus prudent, plus efficace et plus sage que les ministres prennent cette décision bien plus rapidement?

M. McWhinney: Madame la Présidente, je remercie le député de cette excellente question. Il est vrai qu'il y a, dans ma circonscription, une très bonne université. J'ai rencontré les dirigeants de l'association des étudiants. J'ai rencontré l'administration de l'université, il y a deux semaines. J'ai aussi rencontré des représentants d'universités situées à l'extérieur de ma circonscription. Pour toutes sortes de raisons, ils sont venus me faire part de leurs préoccupations.

Je ne pense pas que le livre vert sur la sécurité sociale donnera lieu nécessairement à une augmentation des frais de scolarité. En fait, j'ai pris des engagements personnellement et j'ai l'intention de faire de mon mieux pour que cela n'arrive pas, peu importe ce qui émergera des propositions du livre vert sur la sécurité sociale. Cela n'a pas forcément à se produire. À vrai dire, les solutions relèvent plus de la compétence des provinces que de celle du

Les crédits

gouvernement fédéral. Il s'agit là d'une question distincte de celle, plus vaste, dont le député a parlé.

Il est vrai que, dans ma circonscription, on semble en faveur de salaires plus imposants pour les députés. C'est ce que m'ont dit des gens qui m'ont avoué que jamais ils ne se présenteraient comme députés parce que les salaires sont trop bas. L'idée d'un régime de retraite qui corresponde davantage, par exemple, aux régimes de retraite des universités, pour ce qui est de l'équilibre des cotisations, leur semble acceptable. Je comprends cet argument. En fait, je l'approuve.

Une voix: Aurait-on dû le faire plus tôt?

M. McWhinney: Honnêtement, je pense que puisque l'examen est en cours et qu'il n'y a pas d'urgence avant les élections, on pourra le faire en temps utile. Je tiens à dire au député que je prends bonne note de son point de vue. Je serais plutôt en faveur d'un meilleur équilibre dans la pension et d'une approche différente face aux salaires, mais il n'y a pas de rapport entre cela et les frais de scolarité. Je ne pense pas que ces frais augmentent nécessairement, par suite de la présentation du livre vert.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'intervenir au sujet de la motion d'opposition portant sur les pensions de députés. Le député qui m'a précédé, mon collègue de Vancouver Quadra, a soulevé des questions très intéressantes, comme d'habitude.

Je voudrais particulièrement faire remarquer à tous les députés que le gouvernement a précisé, dans son programme électoral et ses déclarations à la Chambre, qu'il allait mettre un terme au cumul de pension et de traitement. Le premier ministre a montré aujourd'hui qu'il était bien décidé à apporter ces modifications, lorsqu'il a annoncé la nomination du prochain gouverneur général du Canada, l'honorable Roméo LeBlanc. Il a ajouté alors que ce dernier toucherait un salaire à ce titre, mais qu'il remettrait sa pension de parlementaire au gouvernement pour donner l'exemple. Je pense que c'est remarquable.

Le Président: À l'ordre! Je crois comprendre que le député aura peut-être encore un petit peu de temps à sa disposition, lorsque nous reprendrons le débat.

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le Président: J'ai l'honneur de déposer le rapport du vérificateur général du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1994.

Je rappelle aux députés que, conformément à l'alinéa 108(3)d) du Règlement, ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des comptes publics.

Comme il est 14 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre procédera maintenant aux déclarations de députés prévues à l'article 31 du Règlement.